

### **Interpellation citoyenne : Priorité à la sécurité de nos enfants sur le chemin de l'école - Réponse.**

**M. le Président** répond que tous les membres du Collège échevinal et du Conseil communal sont très soucieux de la sécurité des enfants aux abords des établissements scolaires situés sur le territoire communal.

**M. l'Echevin Biermann** confirme l'importance de la thématique abordée par l'interpellatrice. La gestion de ce dossier s'avère d'autant plus complexe que les voiries considérées relèvent d'instances différentes. En effet, la partie de la chaussée d'Alseberg située du côté des rails de tram est une voirie régionale alors que la partie de cette chaussée située de l'autre côté du chemin de fer ainsi que la rue Egide Van Ophem sont des voiries communales. Pour ce qui concerne la voirie régionale, le Collège transmettra à la Région les doléances émises par les auteurs de l'interpellation. Les discussions très approfondies que la commune poursuit pour le moment avec la STIB et les autorités de la Région bruxelloise portent précisément sur un réaménagement de ce tronçon de la chaussée d'Alseberg, qui ne devrait pas se réduire à un renouvellement des voies de tram mais tendrait aussi à améliorer la qualité des cheminements piétons et l'environnement global de la voirie.

La gestion des feux de signalisation au carrefour entre la chaussée d'Alseberg et le Dieweg relève également de la Région. Cependant, M. l'Echevin Biermann craint que la suggestion visant à y installer un ralentisseur de trafic ne puisse être accueillie favorablement par la Région, dans la mesure où les normes en vigueur n'autorisent pas l'installation d'un dispositif de ce type dans un carrefour ou à l'approche d'un carrefour. La présence de rails de tram sur la chaussée d'Alseberg constitue aussi un obstacle à un tel aménagement. L'autre tronçon, situé à proximité immédiate de la gare de Calevoet, a été intégré dans une zone 30, signalée par des panneaux lumineux aux deux entrées et dotée de marquages au sol A23, indiquant qu'il s'agit d'un endroit spécialement fréquenté par les enfants. La présence d'un dispositif de mains et potelets colorés, communément appelés « mains Julie », signale aussi la forte concentration d'enfants dans ce secteur, due à la proximité d'une école. De plus, le passage lui-même est situé sur un plateau surélevé. La zone considérée bénéficie donc d'ores et déjà d'aménagements visant à renforcer la sécurité. Mais cela ne signifie évidemment pas qu'il faille renoncer à améliorer encore la situation.

M. l'Echevin Biermann aurait préféré que l'élévation du plateau fût plus importante mais une série de dispositions réglementaires empêche la mise en place d'un plateau plus élevé en raison du passage de transports en commun, en l'occurrence des bus De Lijn 153, 154 et 155.

La suggestion visant à opter pour un éclairage plus adapté mérite d'être retenue. M. l'Echevin Biermann a demandé à Sibelga d'envisager l'installation d'un système « Zebra », destiné à renforcer l'éclairage des passages piétons.

La présence d'un agent surveillant du service de la Prévention est assurée le matin de 07h45 à 08h45 et l'après-midi de 15h30 à 16h30. Il est possible que cet horaire ne soit pas tout à fait adapté aux sorties de l'école et doive être quelque peu modifié, notamment pour ce qui relève de la tranche horaire du mercredi midi entre 11h30 et 12h30.

M. l'Echevin Biermann a aussi demandé à la police de placer un « lidar », c'est-à-dire un radar qui permet de dresser des amendes en matière d'infractions de roulage. Grâce à cet appareil, il sera possible d'appréhender de manière plus objective la problématique de la vitesse dans ce secteur.

La proposition visant à la mise en place d'un feu avec bouton-poussoir semble opportune. Cependant, la police craint que l'installation d'un tel dispositif ne rende plus complexe encore la circulation aux heures de pointe. Néanmoins, selon M. l'Echevin Biermann, il devrait être possible de dégager une solution en dotant le feu d'un bouton-poussoir qui ne serait pas opérationnel pendant les heures au cours desquelles un agent préposé fait traverser les enfants.

Vu le développement urbanistique de ce quartier, le service de la Voirie a été invité à entreprendre une réflexion sur éventuel réaménagement de la rue Egide Van Ophem qui inclurait la création de trottoirs plus confortables, la largeur actuelle de voirie variant beaucoup en fonction des différences de hauteur.

M. l'Echevin Biermann signale aussi que la commune a obtenu un subside de la part de Beliris pour entamer la construction d'une passerelle sur le pont de Verrewinkel ainsi que pour lancer une étude sur les

moyens susceptibles d'améliorer le passage sur ou sous les voies de chemin de fer. La collaboration avec le bureau d'études facilitera la réflexion sur la sécurisation du quartier, notamment pour les piétons qui emprunteront la passerelle ou le passage souterrain. Les parents d'élèves de l'école et les riverains y seront évidemment associés.